



## Femme marocaine battu en france

Par **dalia meguez**, le **09/10/2012 à 12:55**

bonjour

je suis marocaine mariée avec un français j la carte sejour de 1 an j eu un bébé avec lui sa fait 6 mois maintenant il demande le divorce ce que je craint moi c que il fait ce qui il dit ca veut dire divorcer prendre l enfant et me envoie au Maroc je préfère mourir que vivre sans mon bébé sachant que il ma frappe a pluesier reprise il es très violent avec moi et même avec sa famille je travaille pas et j en suis pas quoi faire j ai pas ni d'amis ni famille aidez moi s'il vous plait merci

Par **amajuris**, le **09/10/2012 à 16:59**

bjr,

s'il vous frappe de nouveau, faites constater les traces des coups par un médecin et porter plainte contre votre mari.

cdt

Par **trichat**, le **09/10/2012 à 18:15**

Bonjour,

En complément du conseil d'amatjuris, rapprochez-vous d'une association de défense des

femmes battues, qui vous apportera toute l'assistance dont vous aurez besoin :

[http://www.solidaritefemmes.org/ewb\\_pages/c/carte-de-france.php](http://www.solidaritefemmes.org/ewb_pages/c/carte-de-france.php)

La plus proche semble être celle de Nice.

Bon courage.

Par **Boulafha**, le **17/04/2016** à **11:13**

Bonjour je suis marocaine j'ai 26 ans j'ai deux filles avec mon mari qui la nationalité espagnole on est en France depuis 2009 et on a Marie de 9 ans je suis une femme battue y'a toujours de la violence pour moi et même pour les filles conjugales pour sa part et de sa famille aussi la on a des procédures depuis 1 an et plus et mon avocat elle me dit que ça risque que je perde mon titre de séjour de 10 ans alors que j'avais déjà mon premier titre de séjour de 1 an et je quitte la France mais c'est que je comprend pas comment j'ai le droit de garder les enfants et le papa il les voit deux fois par mois et on même temps c'est le divorce je perds mes droits alors que c'est moi qui suis la victime et mes filles aussi ????? Votre réponse est très très importante pour moi s'il vous plaît